

Service Hydrographique.—Rapport de la Commission Internationale des Eaux Limitrophes. Guide des navigateurs: le pilotage du St-Laurent, en amont de Québec; le pilotage sur le St-Laurent en aval de Québec (en anglais et en français), les rives canadiennes du lac Ontario; les rives canadiennes du lac Huron et de la baie Géorgienne; les rives canadiennes du lac Supérieur. Cartes: 34 cartes du fleuve St-Laurent, entre la Pointe des Monts et Cornwall; rivière Ottawa, deux sections, comprenant le lac des Deux-Montagnes; lac Ontario; 11 cartes du littoral avec plans des havres; lac Erié; 2 feuilles, plans de havres et des ancrages; lac Huron; 6 cartes du littoral; baie Géorgienne, 2 cartes; chenal nord du lac Huron, 3 cartes; lac Supérieur, 12 cartes; lac Winnipeg, 2 cartes; littoral du Pacifique, dans les parages de Prince-Rupert et des îles de la Reine Charlotte, 11 cartes; littoral de l'Atlantique, Abords du port d'Halifax, du port de St. John et de Sydney, 7 cartes; Baie d'Hudson, 7 cartes; Commission Internationale des Eaux Limitrophes; cartes des eaux frontières entre St-Régis et la baie Pigeon, 29 cartes; Golfe St-Laurent, parages du port Borden et Bathurst, 2 cartes; Carte télégraphique du golfe St-Laurent, du bas du fleuve St-Laurent, de Montréal aux provinces maritimes, indiquant les lignes et stations de télégraphe, de téléphone, de radio-télégraphie, les stations de signaux maritimes de détresse, les phares et postes d'alarme du gouvernement canadien, les lignes de chemin de fer, les câbles sous-marins, voies des navires et tableaux des distances nautiques: une carte; cartes du fleuve St-Laurent entre le Cap-de-la-Madeleine et Cornwall, 40 cartes; la rivière Saguenay, environs de Chicoutimi, 1 carte; Lac des Bois, 1 carte; Environs de la Vancouver et terre ferme adjacente, 4 cartes.

Mines.—L'œuvre du ministère des Mines, soit qu'elle consiste en recherches scientifiques, soit qu'il s'agisse d'investigations, est accomplie par les quatre principales divisions du département, savoir: la Commission Géologique, la section des Mines, la section du Muséum Victoria et la division des Explosifs.

La Commission Géologique s'occupe de minéralogie; elle se livre aux investigations économiques et aux travaux de recherches s'y rapportant; la section des Mines se consacre aux recherches soit sur le terrain, soit dans le laboratoire, de nature à ouvrir la voie aux industries métallurgiques et minières, à la compilation de statistiques et à la dissémination des informations par elle recueillies. La section du Muséum Victoria se livre à des travaux scientifiques sur l'anthropologie, l'archéologie, la zoologie et la botanique; enfin, la division des explosifs, chargée de l'application de la loi sur les explosifs, de 1914, surveille la fabrication, les essais, l'entreposage et l'importation des explosifs, ainsi que l'émission des permis prévus par cette loi.

Le ministère des Mines publie un rapport annuel, embrassant l'ensemble de ses travaux, ainsi que des rapports annuels individuels, consacrés aux activités de ses sections.

Entre 1842 et 1904, la Commission Géologique a publié des volumes annuels; de 1904 à 1910, elle a publié plus de 80 rapports séparés; depuis lors elle a donné naissance à nombre de bulletins et différentes autres publications, notamment: un guide géologique et un manuel géologique. Les sujets traités embrassent la géologie soit superficielle, soit économique, de certains districts, la minéralogie, la paléontologie, l'ornithologie, la botanique, l'anthropologie et les sciences connexes. À l'avenir, les publications traitant des trois derniers sujets, savoir: l'ornithologie, la botanique et l'anthropologie, de même que les travaux sur la biologie, émaneront de la nouvelle section dite du Muséum Victoria.

Dès ses débuts, en 1908, la section des Mines a publié des rapports annuels sur la production minérale et des rapports abrégés relatant les investigations des divisions des minéraux métallifères et des métalloïdes, des divisions des essais du combustible et de la préparation du minerai, de la céramique, des matériaux à construire les routes et des produits chimiques et, enfin, des opérations du poinçonnage de l'or et de l'argent. Il a été également publié des rapports sur la technologie de la plupart des minéraux économiques du Canada.

La Division des Explosifs a publié des rapports annuels depuis 1919.

Les publications du ministère des Mines se rapportent à la géologie et aux ressources minérales de la plus grande partie du Canada. La plupart de ces ouvrages sont distribués soit gratuitement, soit à un prix minime; on les obtient en s'adressant au sous-ministre des Mines. Quelques-uns des rapports ont été traduits en français.